



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104614

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/1990
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 07/04/2016
61 200

Raison sociale : LES CHARPENTIERIS REUNIS

5 RUE DU BOIS
ZA LES ESSARTS
39330 MOUCHARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 03 84 37 89 69
Portable : 06 74 37 75 82

Fax :

Siret : 379 095 789 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4305543-001

Site Internet : les-charpentiers-reunis.com

E-mail : contact@les-charpentiers-reunis.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 21000334704

Responsabilité légale :

ROY HENRI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21000334704

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/05/2022

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier)	09/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.